



Conseil national de l'information géographique

Invitation à la commission « Règles de mise en œuvre »

La Commission RMO se déroulera le 26 mars 2019, à **la Défense, tour Séquoia**, en salle R1B (salle de visio-conférence).

Le matin, de 10h à 13h, sera consacré aux sujets suivants :

- Groupe Métadonnées : demande d'accord de la commission RMO pour lancer l'appel public à commentaires sur la nouvelle version du guide de saisie des métadonnées (Marie Lambois, 30 mn) ;
- Définition d'une première liste de données de référence nationales et régionales (tous, 2h30).

Conformément aux conclusions de notre commission le 7 décembre, il s'agit de traiter les cas les plus simples dès le 26 mars. Les éléments réunis sur le site du CNIG serviront de base aux échanges : http://cnig.gouv.fr/?page_id=653

Il est souhaité que les parties-prenantes préparent leur réponse avec leur réseau.

Il est à noter que les mots « de référence », qui ne sont pas dans la décision de la Commission européenne, ont disparu de sa note explicative. Toutefois, rien n'empêche un Etat membre de préciser la façon de l'appliquer, notamment en fonction de sa situation propre. Dans un paysage français rendu illisible par la quantité de données en ligne, il me semble que c'est bien la démarche en cours à la commission RMO pour le CNIG : proposer au Gouvernement une interprétation nationale de la décision de la Commission européenne sur le rapportage au mieux du fonctionnement de l'IDG française et, par nature, de celle européenne.

- Après-midi : (14h – 16h30)
 - présentation du mandat d'un groupe de travail « **INSPIRE et infrastructures** » ex-« Bureaux d'études" (en pièce jointe) (30mn).
 - préparation d'un séminaire sur le futur d'INSPIRE : quand, où, qui? (tous, 2h)
- Idées : un atelier technique / un atelier « quelle interopérabilité des données de l'annexe III ? » / autres propositions ?

Merci de confirmer votre participation afin que les badges d'entrée puissent être préparés.

Pour ceux qui assisteront à la commission par visio-conférence, merci de me fournir au plus tard vos paramètres 48 h avant.

Cordialement

Marc Leobet
Président de la commission "Règles de mise en œuvre"
Conseil national de l'information géographique